

Communiqué de presse du 10 janvier 2008

Observatoire des réseaux ouverts d'initiative publique : 100 réseaux, des zones blanches au très haut débit

Avec 54 réseaux ouverts aux opérateurs en exploitation, 28 attribués et en cours de construction, plus 18 marchés lancés par les collectivités, l'implication des collectivités dans l'aménagement numérique poursuit sa croissance quantitative et qualitative.

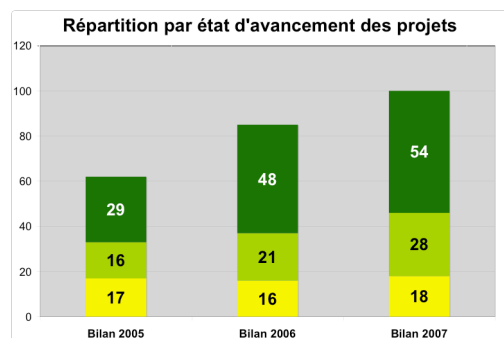
Pour tous les acteurs, l'année 2007 représente aussi le tournant vers le très haut débit, grâce à la maturité du marché du haut débit ; les montants financiers à y consacrer provoquent des regroupements d'acteurs privés et constituent un nouveau défi pour les collectivités, en termes de couverture de leurs territoires.

L'évolution possible des réseaux câblés vers des réseaux ouverts à tous les opérateurs pourrait changer profondément la donne du secteur.

Bilan de l'année 2007 :

- 13 réseaux d'initiative publique sont entrés en exploitation ;
- 22 marchés ont été attribués (contre 15 en 2006 et 11 en 2005), correspondant à un montant total d'investissements de **764** millions d'euros, dont **270** de financement public ;
- 14 nouvelles procédures pour construire des réseaux ont été lancées.

(voir liste détaillée en annexe 1)



Les attributions effectuées en 2007 concernent toutes les problématiques d'aménagement numérique, suivant les priorités et configurations de chaque territoire :

- couverture de zones blanches : le haut débit pour tous pourrait coûter un milliard d'euros aux collectivités (annexe 2)
- dégroupage : l'extension géographique en profondeur sur le territoire est portée par les collectivités (annexe 3)
- très haut débit pour les zones d'activité, les services publics et le grand public : la couverture du territoire est un nouveau défi (annexe 4)

Communiqué de presse

Les réseaux déjà construits poursuivent leurs développements dans les mêmes axes (par avenants aux marchés initiaux ou nouveaux marchés).

Tous les échelons de collectivités sont actifs aujourd'hui dans l'établissement et l'exploitation de réseaux d'initiative publique, ouverts aux opérateurs.

Avancement / Collectivité	Structures Régionales (Régions, PR,CT, DROM, Synd. Mixtes)	Structures Départementales (Départements, Synd. Mixtes)	Villes et EPCI	Total
Réseau en exploitation (totale ou partielle)	4	16	34	54
Marché attribué	4	13	11	28
Procédure en cours	1	11	6	18
				100

Paris, le 10 janvier 2008

Martial Gabillard, Président de l'AVICCA

Contacts :

Patrick Vuitton, Délégué général
01 42 81 59 99 - 06 88 67 17 47

>>> Cartographie, fiches projets, analyses sur l'observatoire des réseaux d'initiative publique :
<http://www.avicca.org/Observatoire-des-Reseaux-ouverts-d.html>

Communiqué de presse

Annexe 1

Réseaux mis en exploitation en 2007 :

- Échelle communale ou intercommunale : Chalon - CA, Clermont Ferrand - CA, Portes de l'Isère - CA, Valence ;
- Échelle départementale : Oise - CG, Seine et Marne - CG (partielle), Sarthe - SM ;
- Échelle régionale : Guadeloupe - CR.

Réseaux attribués en 2007 :

- Échelle communale ou intercommunale : Aire Urbaine (Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle) - SM, Rennes - CA, Rodez - CA, Tours - CA, Brest Métropole – CU (extension), Nancy - CU, Vannes, Sipperec - SI (OPALYS 3e plaque) ;
- Échelle départementale : Aveyron - CG, Cher - CG, Deux Sèvres - CG, Gard - CG, Haute Garonne - CG, Hauts de Seine - CG, Hérault - CG, Jura - CG, Meuse - CG, Seine Maritime – CG ; Pyrénées Atlantiques - CG (extension zones blanches)
- Échelle régionale : Auvergne - CR, Martinique - CR, Réunion - CR.

Procédures lancées pour de nouveaux réseaux en 2007 :

- Échelle communale ou intercommunale : Pays Voironnais - CA, MACS (Marennes Adour Cote Sud) - CC, Nantes - CU, Ain - SIE (Syndicat d'électrification), ADN (Ardèche Drôme Numérique) - SM, Autoroute numérique A75 - SM, Rovaltain - SM ;
- Échelle départementale : Debitex - EPCID, Gard - CG, Lot-et-Garonne - CG, Lozère - CG ;

Communiqué de presse

Annexe 2

Le haut débit pour tous pourrait coûter un milliard d'euros aux collectivités.

Les réseaux ouverts d'initiative publique ne sont pas la seule forme d'intervention en zone blanche ; certaines collectivités accompagnent les opérateurs privés, d'autres passent des marchés de services.

Le plan haut débit pour tous de France Télécom a fait passer de 79% de la population couverte à la fin 2003, à environ 98,2% aujourd'hui, pour un montant annoncé de 1 milliard d'euros, soit environ 10 millions d'euros par département en moyenne. La couverture complémentaire *haut débit pour tous...ceux qui restent* pourrait coûter une somme voisine aux collectivités et finances publiques : par exemple 38,5 millions d'euros pour passer à 99,6% des lignes pour l'Auvergne avec ses 4 départements.

Une action d'ensemble plutôt qu'un traitement communal permet de diminuer les coûts d'exploitation en zone blanche de 56%, et jusqu'à 76% avec un réseau de collecte (étude Tactis pour l'Avicca menée sur le traitement de 1 050 communes). Il permet aussi de conforter les conditions d'exploitation (maintenance, commercialisation, niveau de services...).

Différentes technologies sont aujourd'hui disponibles (WiMAX, WiFi, NRA ZO, satellite...); il est très important de trouver une cohérence de traitement, pour éviter d'augmenter les coûts d'exploitation et assurer une qualité de service dans le temps. Des traitements partiels, focalisés sur une technologie, peuvent entraîner un coût final plus élevé.

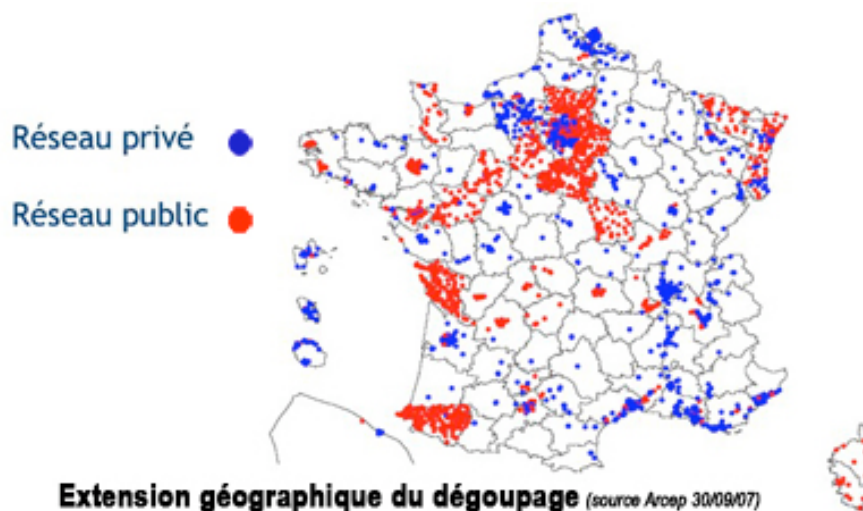
Communiqué de presse

Annexe 3

La véritable extension géographique du dégroupage est portée par les collectivités

Au 30 septembre 2007, seulement 2 674 répartiteurs étaient dégroupés sur un total de 12 915.

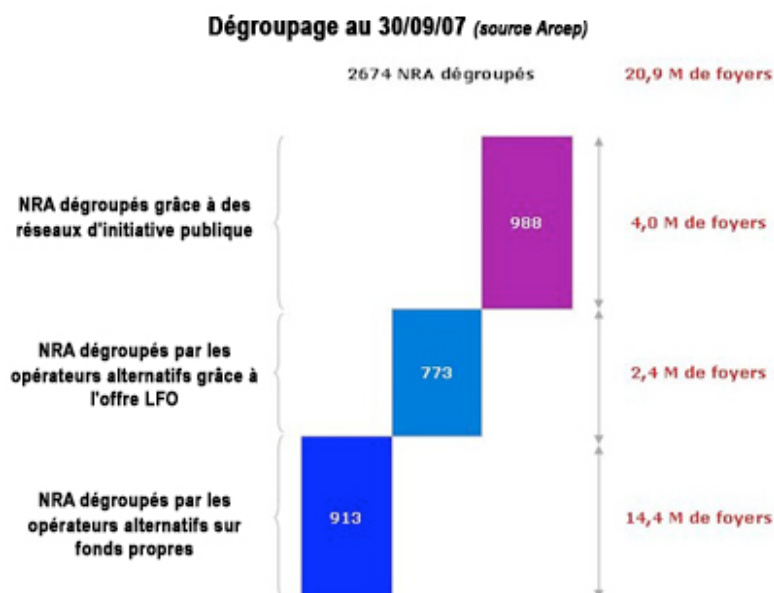
A la demande de l'Arcep, France Télécom a mis en place une offre de location de fibres pour le dégroupage, sous réserve de disponibilités. Sa structure tarifaire et ses conditions techniques la rendent peu intéressante en dehors de la périphérie des agglomérations déjà dégroupées. La carte de l'Arcep montre à l'évidence que la véritable extension géographique, en profondeur sur le territoire, est portée par l'action publique. On y voit particulièrement le rôle des réseaux départementaux et régionaux les plus anciens (Oise, Sipperec, Manche, Moselle, Alsace, Limousin, Pyrénées Atlantiques, Loiret, Sarthe...).



Extension du dégroupage

Communiqué de presse

Au total, avec un millier de NRA, les Réseaux ouverts d'initiative publique ont un impact majeur sur le dégroupage.



Impact du dégroupage

L'ensemble des 82 premiers réseaux de collectivités aujourd'hui ouverts ou en construction concerne potentiellement 2450 NRA.

Communiqué de presse

Annexe 4

Très haut débit pour les zones d'activité, les services publics et le grand public : le défi de la couverture du territoire

Pour tous les acteurs, l'année 2007 représente le tournant vers le très haut débit, grâce à la maturité du marché du haut débit ; les montants financiers à y consacrer provoquent des regroupements d'acteurs privés et constituent un nouveau défi pour les collectivités, en termes de couverture de leurs territoires.

En effet les conditions seront bientôt réunies pour un décollage dans les zones très denses, avec l'ouverture du génie civil de France Telecom et la mutualisation dans les immeubles ; mais presque tout reste à faire sur la majeure partie du territoire, au risque de recréer une fracture numérique bien plus profonde que celle du haut débit.

L'équation se présente très différemment suivant les utilisateurs et leur répartition sur les territoires.

Pour les entreprises, il s'agit souvent de permettre une augmentation des usages (sécurisation, débits garantis, sauvegardes, liaisons inter-établissements...), à un coût constant, ce qui suppose toute une gamme de services et de prix. Les besoins des entreprises sont très hétérogènes, peu anticipés ; hormis dans les quartiers d'affaires denses, l'investissement dans un réseau de fibres est plus difficile à faire pour un opérateur privé. Les collectivités peuvent jouer plus facilement sur leur logique d'aménagement, sur le long terme, en tenant compte de l'impact externe de l'investissement (développement de l'emploi, des recettes fiscales etc).

L'ensemble des 82 premiers réseaux de collectivités aujourd'hui ouverts ou en construction concerne potentiellement 2698 Zones d'activité.

Les réseaux d'initiative publique sont utilisés par des opérateurs nationaux de toute taille, et permettent l'émergence d'opérateurs locaux qui contribuent à la baisse des prix de détail et à un développement de l'utilisation par les entreprises.

Les opérateurs locaux, multi-locaux ou nationaux utilisant des ROIP :

ADISTA (groupe RMI)	EQUATION	ORIGAMI
AFONE	HELIANTIS	PHIBEE
AGIR	HEXANET	PROXYLIA
ALTITUDE	IS PRODUCTION	RMI
ARTEWAN	MIMOZA TECHNOLOGIE	SANEF TELECOM
CELESTE	NCS	SARTHE TELECOM
COLT	NEUF CEGETEL	SKIWEBCENTER
COMPLETEL	NSIP (groupe ARCAN)	TEAMLOG
CORNUT INFORMATIQUE	OCEANET TECHNOLOGY	UNIMEDIA SERVICE
DIATEM	OPTION SERVICE	
E-LIANCE	ORG-INFOR	

Communiqué de presse

Les services publics (hôpitaux, lycées et collèges, universités...) ont une forte croissance de leurs besoins, et ne peuvent pas attendre la réalisation de nouveaux réseaux privés couvrant les zones denses. Plutôt que de subventionner leur consommation, les réseaux ouverts d'initiative publique permettent d'augmenter les capacités des réseaux et de diminuer les prix grâce à la diversité des offres.

L'ensemble des 82 premiers réseaux de collectivités aujourd'hui ouverts ou en construction concerne potentiellement 8025 établissements de service public.

Pour le grand public, l'équation du très haut débit est très différente de celle des entreprises et des services publics : il existe déjà un marché de masse de l'internet et une viabilité économique à déployer un réseau très haut débit pour un opérateur privé en zone dense (sous réserve des mesures de mutualisation prévues par l'Arcep). Les projets des collectivités visent donc plutôt à assurer une homogénéité de couverture et d'offres sur leur territoire. Les besoins solvables des particuliers peuvent contribuer à déployer des réseaux intéressant aussi les bâtiments publics et locaux d'activité dans les zones denses.

En 2007, les opérateurs nationaux ont commencé à devenir clients de ROIP très haut débit (CA Pau), de nouvelles DSP très haut débit ont été attribuées (Opalys/Sipperec, Hauts de Seine), des avenants aux contrats existants ont été signés (Manche, Oise...), et les procédures en cours comprennent souvent une composante THD grand public.